

Nouveau feuillet

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance siégeant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant vingt-sept feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de St André de Cubzac pendant l'an 1898.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1897.



Lui. No. 1

St André de Cubzac 1898 à 1905

Du trois janvier mil huit cent quatre vingt dix huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Eugène Honoré Grolleau, né le trente-un Décembre dernier, à dix heures du soir, au lieu de Plagne, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Marcel Grolleau, marié, âgé de vingt cinq ans, et de Héliène Pideau, sans profession, âgée de dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Augustin Bessi, marié, âgé de trente-un ans, demeurant à Gauriac, second témoin Pierre Seguin, cantonnier, âgé de soixante trois ans, demeurant à St André de Cubzac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons siégeant présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture, à la lecture du premier qui a été lue.

Constaté suivant la loi par moi-même et par Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant Le fonctionnaire public de l'état civil.

No. 1

Du 3 janvier

Eugène Honoré Grolleau

Roger GAETIERE
Decede à Bordeaux le
vingt cinq janvier mil neuf
cent soixante trois
le trois janvier mil neuf cent
soixante trois

Du 6 janvier

Roger Gardier

Marié à Bordeaux le vingt
sept Mai mil neuf cent vingt
un avec Jeanne Hostein
le six juillet mil neuf cent vingt
un

E. Marie
P. Pissard

Grolleau Marcel Seguin Pierre

Du six janvier mil huit cent quatre vingt dix huit
à quatre heures du soir

Acte de naissance de Roger Gardier, né hier à cinq heures du soir au lieu de Lapuyade commune de St André de Cubzac, fils légitime de Honoré Gardier, employé au chemin de fer, âgé de vingt huit ans, et de Marie Levrin, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble à Pons.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Laurent Lagleyre, garde champêtre, âgé de cinquante ans, second témoin Pierre Hourin, sabotier, âgé de soixante trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le père
 et par le grand-père, nous avons vérifié le présent acte que le dit
 Comte a précédé la loi par nous écrit devant le Procureur
 public de l'état civil.

Lesrrier, Caylaux, Jousier
 Edouard

+ âgé de trente-trois
 ans
 affaiblissement
 de la vue
 et de la parole
 âgé de cinquante ans

Raymond Jean

Delbos

Charmette

Edouard

N. 3

Du 7 janvier

Charmette

Delbos

Du sept janvier mil huit cent quatre-vingt
 dix-huit, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Marie Louise Delbos
 née le cinq janvier à six heures du matin
 dans la ville de St André de Cubzac sur
 Garonne; fille légitime de Jean Delbos
 employé à l'usine à gaz et de Suzanne
 Miguel épouse de vingt-huit ans mariés et
 demeurant ensemble à St André de Cubzac
 de sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin Jean Raymond chaudronnier âgé
 de cinquante-neuf ans, François Charmette marié
 et de cinquante-huit ans, habitants de cette
 commune.

Sur la réquisition et présentation à nous
 faites par le père de l'enfant, nous avons vérifié
 le présent acte que le déclarant et les témoins
 ont signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par nous
 Emile Martin Dantagnan, maire de St André
 de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil.

Delbos Raymond Jean
 Charmette
 Edouard

N. 4
 Du 15 janvier



Marie Gillet

décédée à Rosac (gde)
 le 3 décembre 1991
 le 10.12.1991
 le 11.12.1991

Marie Gillet

Marie Gillet

N. 5
 Du 19 janvier

jeann Chibal

Marie et Saint Germain
 le vingt deux janvier mil huit
 cent quatre vingt deux avec
 Jean Delbos
 le vingt sept janvier mil huit
 cent quatre vingt deux

Secrétaire
 P. Cassan

M. Cassan

M. Cassan

M. Cassan

M. Cassan

M. Cassan

Du quinze janvier mil huit cent quatre-vingt
 dix-huit, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jeanne Gillet, née à
 six heures du soir, au lieu de Fontbouillon, commune
 de St André de Cubzac; fille légitime de Jean Gillet
 cultivateur, âgé de trente-un ans, et de Marie Gillet
 épouse, sans profession, âgée de vingt-un ans, mariés et
 demeurant ensemble au dit lieu de Fontbouillon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Jean Raymond chaudronnier, âgé de
 cinquante-neuf ans, second témoin François Péro, chaudronnier
 âgé de vingt-huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le
 père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins
 et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Emile Martin Dantagnan, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gillet Jean Louis et Marie

Edouard

Du dix neuf janvier mil huit cent quatre
 vingt deux, à six heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Chibal, née à
 onze heures du soir, au lieu de Fontbouillon, commune
 de St André de Cubzac; fille légitime de Jean
 Chibal, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, et de
 Françoise Roy, sans profession, âgée de trente ans,
 mariés et demeurant ensemble au dit lieu de
 Fontbouillon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Louis Caylaux, garde champêtre
 âgé de cinquante ans, second témoin Emile Raymond, garde
 champêtre, âgé de soixante-neuf ans, habitants de
 cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le
 père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins
 et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Emile Martin Dantagnan, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Chibal Jean Louis et Marie

Edouard

Chibal

Edouard

N. 6
Du 27 Janvier
Jean Albert
Robin

Du vingt quatre Janvier mil huit cent quatre
vingt dix huit, à trois heures du soir,
Acte de naissance de Jean Albert Robin, né hier
à trois heures du matin, au lieu de Jacques, commun
de St André de Cubzac; fils légitime de Jean
Robin cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Jeanne
de Saint Beuillet, sans profession, âgée de vingt six
ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu, depuis
le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Germain Gabard, forgeron, âgé de vingt
cinq ans, second témoin Gaston Lalle, coiffeur, âgé de
vingt un an, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture,
Constaté suivant la loi par moi Comité de canton
Dantagnon, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Robin Gilles J. Gabard
Edantigny

N. 7
Du 27 Janvier
Jean Joseph
Bourricaut

Du vingt sept Janvier mil huit cent quatre
vingt dix huit, à quatre heures du soir,
Acte de naissance de Michel Joseph Bourricaut,
né à trois heures et demie du matin, au lieu de
Robert, commun de St André de Cubzac; fils légitime
de Thomas Bourricaut, cultivateur, âgé de vingt neuf
ans, et de Jeanne Robert, sans profession, âgée de vingt
un an; mariés et demeurant ensemble au lieu de Porte
commun de Cubzac le Pont.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de soixante
trois ans, second témoin Fernand Dupuy, cultivateur,
âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture,
Constaté suivant la loi par moi Comité de canton
Dantagnon, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Cordou Thomas Bourricaut Dupuy
Edantigny

N. 8
Du 27 Janvier



Simon Bourricaut
Marie o Saint Germain le vingt
sept de ce mois mil huit cent quatre
vingt dix huit à deux heures et demie
de ce lieu de St André de Cubzac, fils
de vingt sept de ce lieu, âgé de vingt
un an.

Docteur le vingt deux de ce
mois mil huit cent quarante sept
Le vingt trois de ce mois mil huit
cent quarante sept. Le Maire
pulvin

Du vingt sept Janvier mil huit cent quatre
vingt dix huit, à trois heures et demie du soir,
Acte de naissance de Simon Bourricaut, né ce
jour à sept heures et demie du matin, au lieu de
Robert, commun de St André de Cubzac; fils légitime
de Thomas Bourricaut, cultivateur, âgé de vingt
neuf ans, et de Jeanne Robert, sans profession, âgée de
vingt un an; mariés et demeurant ensemble au
lieu de Porte commun de Cubzac le Pont.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de soixante
trois ans, second témoin Fernand Dupuy, cultivateur, âgé
de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture,
Constaté suivant la loi par moi Comité de canton
Dantagnon, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Cordou Thomas Bourricaut Dupuy
Edantigny

N. 9
Du 27 Janvier

Marie Paul
Duluc

Du vingt sept Janvier mil huit cent quatre
vingt dix huit, à quatre heures du soir,
Acte de naissance de Marie Paul Duluc, née
hier à sept heures du matin, au lieu de St André de Cubzac;
fille légitime de Jean Duluc, boulanger, âgé de trente
deux ans, et de Marie Camille Vivier, sans profession,
âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin André Vidéau, forgeron, âgé de trente
trois ans, second témoin Jean Boyssou, charbonnier,
âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture,
Constaté suivant la loi par moi Comité de canton
Dantagnon, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Duluc M. Vivier
Edantigny

11-10

Du 11 Février
Edouard Dallon

Marié à St Germain
Jérôme le vingt deux
sept ans avec son
nauf avec Emile RAYNAL
de dix Deuxième nuit
sept ans, conjoints 71 x
de Nauf.

Marié à St Germain
Jérôme le vingt deux
sept ans avec son
nauf avec Emile RAYNAL
de dix Deuxième nuit
sept ans, conjoints 71 x
de Nauf.

Marié à St Germain
Jérôme le vingt deux
sept ans avec son
nauf avec Emile RAYNAL
de dix Deuxième nuit
sept ans, conjoints 71 x
de Nauf.

Marié à St Germain
Jérôme le vingt deux
sept ans avec son
nauf avec Emile RAYNAL
de dix Deuxième nuit
sept ans, conjoints 71 x
de Nauf.

Marié à St Germain
Jérôme le vingt deux
sept ans avec son
nauf avec Emile RAYNAL
de dix Deuxième nuit
sept ans, conjoints 71 x
de Nauf.

Marié à St Germain
Jérôme le vingt deux
sept ans avec son
nauf avec Emile RAYNAL
de dix Deuxième nuit
sept ans, conjoints 71 x
de Nauf.

Marié à St Germain
Jérôme le vingt deux
sept ans avec son
nauf avec Emile RAYNAL
de dix Deuxième nuit
sept ans, conjoints 71 x
de Nauf.

Marié à St Germain
Jérôme le vingt deux
sept ans avec son
nauf avec Emile RAYNAL
de dix Deuxième nuit
sept ans, conjoints 71 x
de Nauf.

Marié à St Germain
Jérôme le vingt deux
sept ans avec son
nauf avec Emile RAYNAL
de dix Deuxième nuit
sept ans, conjoints 71 x
de Nauf.

Du premier Février mil huit cent quatre vingt dix huit,
à dix heures du matin.

Acte de naissance de officier Prudent, niché
quatre heures du soir, au lieu de Nauf, commune
de St André de Cubzac, fille légitime de Jacques Raymond,
Cultivateur âgé de trente deux ans, et de Marie Fournier,
sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant
ensemble au Vél lieu de Nauf.

Le lieu de Nauf a été reconnu être premier
Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de
vingt neuf ans, de St André de Cubzac, second témoin
Jean Fournier, âgé de vingt quatre ans, demeurant à
St André de Cubzac, et le tiers à St André de Cubzac, par
la Requisition et présentation à nous fait par le
lieu de Nauf, nous avons rédigé le présent acte qui
du témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
puissent être utiles.

Consentant à ce que le lieu de Nauf soit
dans l'acte de naissance de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

H. Courcy Raymond Jean Grand Jacques
Edouard Dallon

Du premier Février mil huit cent quatre vingt
dix huit, à dix heures du soir.

Acte de naissance de Joseph Léon Dallon, né
avant huit à dix heures du matin, au bourg de St André de
Cubzac, fils légitime de Edouard Léon Dallon, cultivateur
âgé de vingt neuf ans, et de Anna Doris, sans profession
âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St André de Cubzac.

Le lieu de Nauf a été reconnu être premier
Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de vingt
neuf ans, second témoin Albert Hébert, cultivateur, âgé
de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le
lieu de Nauf, nous avons rédigé le présent acte qui du témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Consentant à ce que le lieu de Nauf soit
dans l'acte de naissance de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Edouard Léon Dallon Raymond Jean A. Grand
Edouard Dallon

11-12

Du 12 Février



Marie Laporte

Décédée à St Daise de
Cubzac le neuf Avril mil
neuf cent douze quinze
le 9 Avril 1925
le Nauf.

Du cinq Février mil huit cent quatre vingt dix huit,
à deux heures de soir.

Acte de naissance de Marie Laporte, née hier à dix
heures du soir, au bourg de St André de Cubzac, fille légitime
de Jean Laporte, marchand, âgé de trente deux
ans, et de Marie Fournier, bailleuse, âgée de vingt huit
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André
de Cubzac.

Le lieu de Nauf a été reconnu être premier
Premier témoin Louis Durand, stamier, âgé de trente sept
ans, second témoin Jean Guillaume, marchand, âgé de
soixant ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le
lieu de Nauf, nous avons rédigé le présent acte qui du
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Consentant à ce que le lieu de Nauf soit
dans l'acte de naissance de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Laporte P. Jean et le
Edouard Dallon

11-13

Du 12 Février

Georges Quantin

Du deux Février mil huit cent quatre vingt
dix huit, à dix heures du soir.

Acte de naissance de Georges Quantin, né hier à
midi, au bourg de St André de Cubzac, fils légitime
de Blaise Quantin, employé à la gare, âgé de
trente sept ans, et de Elisa Vidéaux, sans profession
âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St André de Cubzac.

Le lieu de Nauf a été reconnu être premier
Premier témoin Amédée Koccon, employé, âgé de
trente sept ans, second témoin Pierre Raymond, orfèvre,
âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le
lieu de Nauf, nous avons rédigé le présent acte qui du témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Consentant à ce que le lieu de Nauf soit
dans l'acte de naissance de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Amédée Koccon
Edouard Dallon

N. 14

Du 16 Février
Rogor Auguste
Pierre Victor

Du seize Février mil huit cent quatre vingt
deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Rogor Marcel Pierre Roche
né le quatorze de ce mois, à midi, au bourg de St. André
de Cubzac, fils légitime de Charles Marie Jean Roche
quidam à cheval, âgé de vingt sept ans, et de Charlotte
Hortense Garaugem, sans profession, âgée de vingt ans,
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Renaud Laffont, quidam, âgé
de trente deux ans, second témoin Jean Albin, quidam
âgé de trente un an, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lu, l'enfant
et les déclarant ont signé avec nous après lecture.
Ce constaté suivant la loi par moi Louis Dantagnan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
E. Dantagnan

N. 15
Du 21 Février
Rogor Lucien
Guillaumet

Du vingt un Février mil huit cent quatre
vingt deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Rogor Lucien Guillaumet
né le dix neuf de ce mois, à deux heures du soir, au bourg
de St. André de Cubzac, fils légitime de Rogor
Joseph Guillaumet, charcutier, âgé de vingt huit ans,
et de Eugénie Joseph Charal, sans profession, âgée
de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St. André de Cubzac.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Cordou, corsonnier, âgé de
quarante ans, demeurant à St. André. Second témoin
Henri Faure, bouvier, âgé de vingt quatre ans,
demeurant à St. André.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lu, l'enfant
et les déclarant ont signé avec nous après lecture.
Ce constaté suivant la loi par moi Louis Dantagnan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
J. Guillaumet Cordou
H. Faure E. Dantagnan

N. 16

Du 27 Février



Michel Daviaud
Marie La Teillac Guindet le
dix horendu mil huit cent vingt
avec Marie Nique
Le vingt six de ce mois mil huit cent

Décédé à Bordeaux (G)
le onze Novembre mil neuf
cent quatre vingt trois
le 17 Novembre 1903

Signature

N. 17

Du 1^{er} Mars
Pierre Firmin
Renaud

Du vingt cinq Février mil huit cent quatre
vingt deux, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Michel Daviaud, né le
vingt deux de ce mois, au lieu de Poitiers, commune de
St. André de Cubzac, fils légitime de Adolphe
Michel Daviaud, cultivateur, âgé de trente neuf
ans, et de Marie Antoinette Renaud, sans profession
âgée de trente trois ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Poitiers.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean deaux, cultivateur, âgé
de soixante sept ans, second témoin Jean Charreau, propriétaire
âgé de soixante six ans, demeurant à Lalonde, et le
premier témoin à St. André de Cubzac.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lu, l'enfant
et les déclarant ont signé avec nous après lecture.
Ce constaté suivant la loi par moi Louis Dantagnan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
Montaut Charreau E. Dantagnan

Du premier Mars mil huit cent quatre vingt
deux, à deux heures de l'après midi.
Acte de naissance de Pierre Firmin Renaud, né
le vingt sept Février, à neuf heures du soir, au lieu de
Jean Portin, commune de St. André de Cubzac, fils
légitime de Ferdinand Renaud, cultivateur, âgé de
trente quatre ans, et de Marie Verger, sans profession
âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Jean Portin.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Elie Brin, marin, âgé de trente sept ans,
second témoin, Alfred Galand, serrurier, âgé de cinquante
ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lu, l'enfant
et les déclarant ont signé avec nous après lecture.
Ce constaté suivant la loi par moi Louis Dantagnan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
Renard Brin & Co H. Galand
E. Dantagnan

N. 18

De 5 Mars
Jean Renaud

De trois Mars mil huit cent quatre vingt
dix huit, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Renaud, né hier à
neuf heures du matin, au lieu de la Garenne, commune de
le Château de Cubzac; fils légitime de Jean Renaud,
cultivateur, âgé de trente quatre ans et de sa femme
et demeurant ensemble audit lieu de la Garenne,
Premier témoin Léon Lacombe, garde champêtre, âgé de
trente neuf ans, Second témoin Léon Lacombe, cultivateur,
âgé de vingt cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le
témoin ont signé avec nous après lecture et nous le
déclarant que a dit en vérité,
Constaté suivant la loi par moi Comte de canton
Dantagnan, Maire de le Château de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

H. Caray Carrier Dantagnan

N. 19

De 16 Mars
Mélina Gazeau

De trois Mars mil huit cent quatre vingt
dix huit, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Mélina Gazeau née
hier à onze heures du soir, au lieu de la Garenne commune
de le Château de Cubzac; fille légitime de Jean Gazeau,
cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Mme Legmat,
sans profession, âgée de dix neuf ans; mariés et
demeurant ensemble audit lieu de la Garenne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Raymond, cultivateur, âgé de
cinquante neuf ans, Second témoin Léon Lacombe, garde
champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de
cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte de canton
Dantagnan, Maire de le Château de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Guy Raymond Jean Lacombe
Dantagnan

N. 20

De 28 Mars
Edette Jean
Dussanne



De vingt huit Mars mil huit cent quatre
vingt dix huit, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Edette Jean Dussanne
née hier à onze heures du soir, au lieu de le Château de
Cubzac; fille légitime de Jean Dussanne, cultivateur, âgé
de vingt six ans, et de Marie Gabrielle Jaccard, sans
profession, âgée de dix neuf ans; mariés et demeurant
ensemble au lieu de le Château de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Albert Robert, fondeur, âgé de vingt
sept ans, Second témoin Jean Renaud, fondeur, âgé de vingt
deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte de canton
Dantagnan, Maire de le Château de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

G. Dussanne J. Pisco
Dantagnan

N. 21

De 2 Avril
Jeanne Odette
Beaupertuis

Mariée à Bordeaux le cinq
juin mil neuf cent vingt ans
Auguste Bernard Marcel
Lantique
le vingt juin mil neuf cent
vingt.

S. Marie
Pisco

De deux Avril mil huit cent quatre vingt
dix huit, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jeanne Odette Beaupertuis
née le huit en Mars dernier, à onze heures du soir, au lieu
de le Fondroux commune de le Château de Cubzac; fille
légitime de George Beaupertuis, tonnelier, âgé de
quarante un ans, et de Catherine Pisco, sans profession,
âgée de trente neuf ans; mariés et demeurant ensemble
audit lieu de le Fondroux.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Maxime Potier, cultivateur, âgé de
trente trois ans, Second témoin Jean Michel, tailleur et père,
âgé de soixante quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent
acte que le témoin et le déclarant ont signé
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte de canton
Dantagnan, Maire de le Château de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

G. Beaupertuis Michel Potier
Dantagnan

Requies
Décédé à Mougnes (près) de
28 Avril 1895.
Mort le 28 Avril 1895.

Dantagnan

N. 22

Du 2 Avril

Pierre Beaumont

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Maria à Mort de Marjan
le huit de Mars mil neuf cent
et dix sept avec Pauline Bachelier
et dix sept ans mil neuf cent
et dix sept.

Du deux Avril mil huit cent quatre vingt
deux huit, à deux heures du soir
Acte de naissance de Pierre Beaumont né le huit
un à cinq heures du soir au Bourg de
St André de Cubzac, fils légitime de Guillaume Beaumont
l'un professeur, âgé de quarante un ans, et de Marie Chiffart
l'autre professeur, âgé de quarante ans; mariés et
demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Pierre Nou, âgé de vingt huit ans, second témoin Jean Chavaudat marchand
âgé de quarante un ans, demeurant à Comen et le
premier témoin à St André de Cubzac.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin ont signé avec nous après lecture.
Constatai suivant la loi par moi notaire à Dantagan,
Dantagan, Maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Beaumont J. Nou, Perrin
Dantagan

N. 23
Du 4 Avril
François Jourdan
Acte de naissance de François Jourdan né hier
à cinq heures du soir, au lieu de Nédon, commune
de St André de Cubzac, fils légitime de Jean
Jourdan cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Elisabeth
Nard, son épouse, âgé de vingt quatre ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Nédon.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé
de cinquante neuf ans, second témoin Georges Guillouet
charcutier, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte
que les témoin ont signé avec nous après lecture,
et nous le déclarant vrai à dit en savoir.
Constatai suivant la loi par moi notaire à Dantagan,
Dantagan, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean Guillouet
Dantagan

N. 24

Du 7 Avril

Virginie Charbonnel



Virginie Charbonnel

Maria à Jona de
(Charente inférieure)
le cinq février
mil neuf cent
et dix sept
avec
Charles
Charles
vingt
sept
ans

Le Maire

J. Guinaud

Décédé le 17 Novembre 1884
à Bordeaux âgé -
le 26 novembre 1884

N. 25

Du 15 Avril

Marie Gros

Maria à St André de
Cubzac, le vingt quatre
Septembre mil neuf cent
et dix sept avec
Reconu de
le vingt quatre
septembre
mil neuf cent
et dix sept
avec
E. Guinaud

Le Maire

J. Guinaud

Du sept Avril mil huit cent quatre vingt
deux huit, à deux heures du matin
Acte de naissance de Virginie Charbonnel
née hier à cinq heures du matin, au Bourg de St André
de Cubzac; fille légitime de Pierre Charbonnel,
carriseur, âgé de vingt cinq ans et de Marie Daban,
l'un professeur, âgé de vingt deux ans, mariés et
demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bernard Cordouan, âgé de trente
deux ans, second témoin Aman Boiron, cultivateur, âgé
de trente neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin ont signé avec nous après lecture et lecture
Constatai suivant la loi par moi notaire à Dantagan,
Dantagan, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bernard Pons Charbonnel
J. Boiron Dantagan

Du quinze Avril mil huit cent quatre vingt
deux huit à quatre heures du soir
Acte de naissance de Marie Gros, née à quatre cinq
heures du matin au lieu de Nédon, commune de St André
de Cubzac, fille légitime de Pierre Gros, second de long,
âgé de vingt quatre ans, et de Elisabeth Nard, son épouse,
âgé de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble
au Bourg de St André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Louis Charbon, menuisier, âgé de
vingt cinq ans, second témoin Aman Boiron, cultivateur,
âgé de trente neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin ont signé avec nous après lecture,
et nous le déclarant vrai à dit en savoir.
Constatai suivant la loi par moi notaire à Dantagan,
Dantagan, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gros J. Charbon
Dantagan

11:26
Du 22 Avril
Jean Verdon

De vingt un Avril mil huit cent quatre vingt
deux huit, à trois heures du soir,
Acte de naissance de Jean Verdon, né à jour
certain heure du matin, au Bourg de St. André de Cubzac,
fils légitime de Paul Verdon, marin, âgé de trent deux
ans, et de Marguerite Combes, sans profession, âgé de
trent quatre ans; mariés et demeurant ensemble au lieu
de Nagnac commune de St. André de Cubzac.
Le Jean de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Verdon, cordonnier, âgé de soixante
sept ans, second témoin Jean Verdon fils, cordonnier, âgé
de quarant ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté devant la loi par moi Louis Lefort, notaire
Dantagnan, chargé de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Verdon Verdon père Verdon
Dantagnan Jean

11:27
Du 21 Avril
Albert Jean Holph
Castanet

De vingt deux Avril mil huit cent quatre vingt
deux huit, à neuf heures du matin,
Acte de réquisition de acte de l'état civil du consulat de
France à Bilbao pour l'année mil huit cent quatre vingt deux huit
quatre vingt deux huit, à onze heures du matin, acte de naissance
de Albert Jean Holph, né le deux Avril mil huit cent quatre
vingt deux huit, à trois heures après midi, à Orléans, commune
de Brandes, province de Poitou (Espagne) fils de Constant
Jean Baptiste Gaston Astorin, chef de service aux Travaux
au port de Valence, en résidence momentanée à Valence
Espagne, demeurant en ce devant en France à Orléans et Cubzac,
époux, et de Charlotte Marguerite Charis, la légitime épouse.
Le Jean de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Alexandre Louis Félix, marchand au Calotac,
âgé de quarant quatre ans, domicilié à Nauts, second témoin
Nihan Louis, marchand au Calotac, âgé de trent six ans, domicilié
à St. de Cieux, sur la réquisition à nous fait par M. Baburin
âgé de cinquante trois ans, demeurant au dit Orléans, ainsi
maître de l'enfant et ceux qui l'accommodent à eu lieu
et ont signé après lecture fait, constaté en notre absence
par nous M. Daumas, Consul de France à Bilbao,
chargé de la légion d'honneur et remplissant les

11:28



fonctions d'officier de l'état civil, signé: A. J.
Baburin - J. Baban, Tr. Chauvenc (L.S. M. Daumas).
Pour expédition conforme.
Bilbao le 21 Avril 1898 - Le vice Consul
chargé de la chancellerie, signé: Ch. Gallin de Cabannes.
Vu pour la légalisation de la signature apposée
ci dessus de M. Ch. Gallin de Cabannes, vice Consul
chargé de la chancellerie de ce port.
Bilbao le 21 Avril 1898.
Le Consul de France, signé: Daumas.
Le Ministre des affaires étrangères, certifié véritable
la signature de M. Daumas.
Paris le 21 Avril 1898. Pour être inséré. Pour
le chef de province, signé: Signature illisible.
L'arrêté sur la réquisition du naissance de l'acte
de St. André de Cubzac par nous Louis Lefort Dantagnan
chargé de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

11:28
Du 19 Avril
Jean Lartigue

De vingt neuf Avril mil huit cent quatre
vingt deux huit, à deux heures du soir,
Acte de naissance de Jean Lartigue, né hier
à huit heures du soir au lieu de Fontboueix, commune
de St. André de Cubzac, fils légitime de Simon
Lartigue, cultivateur, âgé de trent quatre ans, et
de Anne Robineau, sans profession, âgé de
vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Fontboueix.
Le Jean de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Edouard Dallon, pécheur, âgé
de trent ans, second témoin Jean Baptiste Laforgue
dubouge, âgé de quarant huit ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté devant la loi par moi Louis Lefort, notaire
Dantagnan, chargé de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
Laforgue Laforgue Lartigue
Dantagnan

N. 29

Du 7 de mai
Marie-Anne-Louise
Duffarg

Mariée à Marc-Antoine
Grenier le vingt six Mars
mil neuf cent vingt six
avec Jean-Benoist Grenier
le vingt six Mars mil neuf cent
vingt six

Decede à St André de Cabre
le trois Octobre mil neuf cent
deux
le trois Octobre mil neuf cent
deux

le Maire
Laforgue

N. 30

Du 7 de mai
Jean-Benoist
Robert Blanc

Mariée à Bordeaux le dix
sept Mars mil neuf cent vingt
six avec Jean-Benoist Robert
Blanc le dix sept Mars mil neuf
cent vingt six

Decede le quatre
Octobre mil neuf cent
deux
le quatre Octobre mil neuf cent
deux

le Maire
Laforgue

Decede le quatre
Octobre mil neuf cent
deux
le quatre Octobre mil neuf cent
deux

le Maire
Laforgue

Du sept Mai mil huit cent quatre vingt
six, à cinq heures du matin.
Acte de naissance de Marie-Anne-Louise Duffarg
née le six Mars mil huit cent vingt six au bourg de St André de Cabre
fille légitime de Louis Alfred Duffarg pharmacien
âgé de quarante neuf ans, et de Jeanne-Germaine Laforgue
sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et
résidant ensemble au bourg de St André de Cabre.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Auguste Bessard, horloger, âgé de
quarante trois ans, second témoin Pierre Pierre Sabatier
âgé de soixante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi soussigné de votre
Dant aguer, à Saint André de Cabre, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Marié à
Duffarg
Laforgue

Du sept Mai mil huit cent quatre vingt
six, à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Jean-Benoist Robert Blanc
né le six Mars mil huit cent vingt six au bourg de St André de
Cabre; fils légitime de Jean-Joseph Blanc, quin
soutier, âgé de vingt quatre ans, et de Rose-Cécile
Gallot, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés
et résidant ensemble au bourg de Saint André de Cabre.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre-Alexandrine Lourdoueix, âgé
de trente ans, second témoin Jean-Claude Porte-boutier
âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi soussigné de votre
Dant aguer, à Saint André de Cabre, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Marié à
Robert Blanc
Laforgue

N. 31

Du 7 de mai



Mariée à
Laforgue

Mariée à St André de Cabre
le sept Mars mil neuf cent
vingt six, avec Felix Gabriel
Cassien
le

Decede à Montauban
et passant le vingt six
Fevrier 1850

Marié le 29 Fevrier 1850

le Maire
Laforgue

N. 32

Du 12 de mai

Joseph Plumereau

Mariée à Bordeaux le onze
Jany mil neuf cent vingt six avec
Marie-Henriette Marguerite
le vingt Jany mil neuf cent
vingt six

Decede le quatorze
Octobre mil neuf cent
cinquante neuf, à
Gaudon (dot)

le douze Novembre mil
neuf cent cinquante neuf
le Maire

le Maire
Laforgue

le Maire
Laforgue

le Maire
Laforgue

le Maire
Laforgue

le Maire
Laforgue

le Maire
Laforgue

Du sept Mai mil huit cent quatre vingt
six, à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Marie-Anne-Louise Duffarg
née le six Mars mil huit cent vingt six au bourg de St André de Cabre
fille légitime de Louis Alfred Duffarg pharmacien
âgé de quarante neuf ans, et de Jeanne-Germaine Laforgue
sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et
résidant ensemble au bourg de St André de Cabre.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Auguste Bessard, horloger, âgé de
quarante trois ans, second témoin Pierre Pierre Sabatier
âgé de soixante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi soussigné de votre
Dant aguer, à Saint André de Cabre, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Marié à
Laforgue

Du douze mai mil huit cent quatre vingt six
à deux heures du soir.
Acte de naissance de Joseph Plumereau né le
six Mars mil huit cent vingt six au bourg de St André de Cabre
fils légitime de Joseph Plumereau marin
âgé de quarante cinq ans et de Marie-Louise sans profession
âgée de trente six ans mariés et résidant ensemble au bourg
de St André de Cabre.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean-Ferdinand âgé de quarante six ans
second témoin Jean-Ferdinand fils âgé de vingt quatre ans, tous
deux cultivateurs, résidant au bourg de St André de Cabre.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi soussigné de votre
Dant aguer, à Saint André de Cabre, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Marié à
Plumereau

Decede le quatorze
Octobre mil neuf cent
cinquante neuf, à
Gaudon (dot)

le douze Novembre mil
neuf cent cinquante neuf
le Maire

le Maire
Laforgue

le Maire
Laforgue

le Maire
Laforgue

le Maire
Laforgue

N. 33

Du 16 Mai

Paul Jean Berard

Du des huit-vingt mil huit-cent quatre-vingt
 dix-huit, à deux heures du matin.
 Acte de naissance de Paul Jean Berard, né le quatorze
 de ce mois à huit heures du soir, au lieu de Saint-Jacques
 de Saint-Etienne de Cubzac, fils légitime de Raymond
 Berard, cantonnier, âgé de trente-cinq ans, et de Jeanne
 de requinte, sa femme, âgée de trente-cinq ans,
 mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Saint-Jacques.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Joseph Dubert, conducteur de ponts et chaussées,
 âgé de quarante-un ans, second témoin Théophile Berard, propriétaire,
 âgé de cinquante-neuf ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Contaté devant la loi par moi Comte Martin
 Dantagnan, Notaire de Saint-Etienne de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Paul Jean Berard
 Joseph Dubert
 Théophile Berard

N. 34

Du 17 de Mai

Pierre Dupuy

Du des sept-vingt mil huit-cent quatre-vingt
 dix-huit, à trois heures du soir.
 Acte de naissance de Pierre Dupuy, né le dix-sept
 de ce mois à huit heures du soir, au lieu de Saint-Etienne
 de Cubzac, fils légitime de Pierre Dupuy, carrier,
 âgé de vingt-deux ans, et de Marie Bonnin, sans profession,
 âgée de vingt-quatre ans, mariés et demeurant ensemble
 au dit lieu de Saint-Etienne de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Edouard Guyon, propriétaire, âgé de
 cinquante-neuf ans, second témoin Laurent Lagrette, garde
 champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de
 l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont
 signé avec nous après lecture et non le déclarant qui
 a dit ne savoir.

Contaté devant la loi par moi Comte Martin
 Dantagnan, Notaire de Saint-Etienne de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Dupuy
 Edouard Guyon
 Laurent Lagrette

Marié à Berard (qu'on dit)
 le dix-sept de ce mois
 avec Jean André Robert.
 Le mariage a été célébré
 le dix-sept de ce mois
 à huit heures du soir.
 Le Maire,
 Lemaignan

N. 35

Du 18 Mai



Rabin Cheyrac

Du des huit-vingt mil huit-cent quatre-vingt
 dix-huit, à deux heures du matin.
 Acte de naissance de Rabin Cheyrac, né le dix-huit
 de ce mois à huit heures du soir, au lieu de Saint-Etienne
 de Cubzac, fils légitime de Georges Cheyrac, professeur de
 musique, âgé de vingt-cinq ans, et de Jeanne
 Castang, sans profession, âgée de vingt-un ans, mariés
 et demeurant ensemble au lieu de Saint-Etienne de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Gérard Mialant, médecin, âgé de
 quarante-trois ans, second témoin Raymond Deniau, sans
 profession, âgé de vingt-deux ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de
 l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Contaté devant la loi par moi Comte Martin
 Dantagnan, Notaire de Saint-Etienne de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Rabin Cheyrac
 Gérard Mialant
 Raymond Deniau

N. 36

Du 21 Mai

Jeanne Favaron

Marié à Cerac (qu'on dit)
 le dix-huit de ce mois
 avec Jean André Robert.
 Le mariage a été célébré
 le dix-huit de ce mois
 à huit heures du soir.
 Le Maire,
 Lemaignan

Du des vingt-huit-vingt mil huit-cent quatre-vingt
 dix-huit, à deux heures du matin.
 Acte de naissance de Jeanne Favaron, née le
 dix-huit de ce mois à huit heures du soir, au lieu de la Garonne
 commune de Saint-Etienne de Cubzac, fille légitime de François
 Favaron, cultivateur, âgé de trente-trois ans, et de Marguerite
 Boyer, sans profession, âgée de trente-quatre ans, mariés
 et demeurant ensemble au dit lieu de la Garonne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Nicola Bouche, cultivateur, âgé
 de trente-quatre ans, demeurant à Saint-Denis, second
 témoin Guillaume Bordelais, cultivateur, âgé de
 trente ans, demeurant à Paliquet.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
 les témoins ont signé avec nous après lecture et non le
 déclarant qui a dit ne savoir.
 Contaté devant la loi par moi Comte Martin
 Dantagnan, Notaire de Saint-Etienne de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jeanne Favaron
 Nicola Bouche
 Guillaume Bordelais

Decedé à Cargnac (qu'on dit)
 le vingt-quatre de ce mois
 cent soixante-deux.
 Le vingt-cinq de ce mois
 cent soixante-deux.
 Le vingt-cinq de ce mois
 cent soixante-deux.
 Le Maire,
 Lemaignan

1157

Du 5 de mai
Marie Constant
Morcau

Mariée le 25 de mai
à un homme de son nom
et de son nom
et de son nom
et de son nom

P. P. P. P.

Du huit mai mil huit cent quatre vingt dix huit
à un homme de son nom
Acte de naissance de Marie Constante Morcau, née
le vingt huit mai, à cinq heures du soir au lieu de Plagny
commune de Saint Étienne de Cubzac, fille légitime de
François Clement Morcau, père, bachelier, âgé de trente
huit ans, et de Julie Denise Choumou, sa mère, professeuse,
âgée de trente deux ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Plagny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Poché, curé, âgé de trente quatre
ans, second témoin Pierre Poché, curé, âgé de trente ans,
demeurant l'un et l'autre à ce lieu, le curé de Plagny et l'officier,
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Le notaire suivant la loi par moi Louis Martin
Dantagnan, Maire de Saint Étienne de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Louis Martin Bodez, Notaire
Dantagnan

1158

Du 11 juin
Marie Morcau
Morcau

Mariée le 8 juillet 1849
à un homme de son nom
et de son nom
et de son nom
et de son nom

P. P. P. P.

Du quatre juin mil huit cent quatre vingt
dix huit, à un homme de son nom
Acte de naissance de Marie Morcau, née le
dix huit mai, à deux heures du soir au bourg de Saint Étienne
de Cubzac, fille légitime de Jean Morcau, bachelier, âgé de
vingt six ans, et de Marie Choumou, sa mère, professeuse,
âgée de trente ans; mariés et demeurant ensemble
au bourg de Saint Étienne de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Laurent Laglave, garde champêtre, âgé
de cinquante ans, second témoin Jean Raymond Choumou,
âgé de cinquante neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Le notaire suivant la loi par moi Louis Martin
Dantagnan, Maire de Saint Étienne de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Martin Notaire
Raymond Jean
Dantagnan

1159

Du 7 juin



Marie Morcau Laforgue

1160

Du 9 juin

Jean Belle

Mariée à Cadillac sur
le vingt huit mai mil huit cent
quatre vingt dix huit
avec Marie Louise Lécia
Dignaret.
Elle a huit ans mil huit cent
vingt quatre.

L. P. P. P.

Decede à Cadillac sur
Frouardais (Gironde) le onze
Février mil huit cent cinquante
huit - le dix sept Février
mil huit cent cinquante huit
le Maire,

L. Belle Notaire
Raymond Jean
Dantagnan

Du sept juin mil huit cent quatre vingt
dix huit, à un homme de son nom
Acte de naissance de Marie Morcau Laforgue, née
à un homme de son nom, au lieu de Plagny, commune de
Saint Étienne de Cubzac, fille légitime de Pierre Morcau
Laforgue, marié, âgé de quarant ans, et de Marie Constante
Pélet, sa mère, professeuse, âgée de trente trois ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Plagny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bodez, père, curé, âgé de
soixante sept ans, second témoin Jean Bodez, fils, curé, âgé de
quarante un ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Le notaire suivant la loi par moi Louis Martin
Dantagnan, Maire de Saint Étienne de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Laforgue Pierre E. Notaire
Dantagnan

Du neuf juin mil huit cent quatre vingt
dix huit à un homme de son nom
Acte de naissance de Jean Belle, né le sept de ce mois
à un homme de son nom, au lieu de Saint Étienne de
Cubzac, fils légitime de Jacques
Belle, cultivateur, âgé de vingt six ans, et
de Jeanne Gombau, sa mère, professeuse, âgée de vingt deux
ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Saint Étienne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Raymond, curé, âgé de
cinquante neuf ans, second témoin Jean Raymond, curé, âgé de
trente neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Le notaire suivant la loi par moi Louis Martin
Dantagnan, Maire de Saint Étienne de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Belle Notaire
Raymond Jean
Dantagnan

N^o 43
Du trois juin
Monsieur Auguste
Fillon

Du trois juin mil huit cent quatre vingt
deux huit, à dix heures du matin,
Acte de naissance de Simon Auguste Fillon,
né hier à cinq heures du soir, au Bourg de Saint-Etienne
de Coubzac, fils légitime de Henri Fillon, prêtre, âgé
de vingt sept ans, et de Marie Louise Loupjac, sans
profession, âgée de vingt un an, mariés et demeurant
ensemble au Bourg de Saint-Etienne de Coubzac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Léovig Etienne, négociant, âgé de quarant
trois ans, second témoin Nectand Laforgue, cultivateur, âgé
de cinquante ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation a été faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, que la femme
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Compté suivant la loi par moi Notaire de cette
Dantagnan, Notaire de Saint-Etienne de Coubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Fillon Laforgue Luchier
Edouard

Déclaré à la TOUR BIANCHE
(Dordogne) le 04 août
1986 -
Version du 21/08/1986

Cl.

N^o 44
Du 15 juin
Jean Girard

Du quinze juin mil huit cent quatre vingt deux huit,
à trois heures du soir,
Acte de mariage de Jean Girard, né à Jarnac une
heure de Paris, au lieu de Jarnac, Commune de Jarnac
de Coubzac, fils légitime de Etienne Girard, propriétaire
Cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Julie Dumit,
sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant
ensemble au lieu de Jarnac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourdeau père, cultivateur, âgé
de soixante sept ans, second témoin Jean Bourdeau fils,
Cultivateur, âgé de quarante six ans, habitant de
cette Commune.

Sur la réquisition et présentation a été faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, que les
époux et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Compté suite, suivant la loi par moi Notaire de cette
Dantagnan, Notaire de Saint-Etienne de Coubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Girard
Cordax
Edouard

Marié à St André de Lubac
le dix huit août mil neuf cent
vingt un, avec Madame Elisabeth
Lodande
le dix huit août mil neuf cent
vingt un.

de l'Etat
Fillon

Marié à Madame Jeanne
le dix huit août mil neuf cent
vingt un, avec Madame
Légitime Victoire
le dix huit août mil neuf
cent vingt un.

écrite à St André de Cologac le
10 Novembre mil neuf cent soixant
sept.
Mairie de Coubzac mil neuf cent
soixant deux - le Maire Luchier

N^o 43
Du 19 juin



Reconnaissance
François Athanasie
Auguste Charles

Aujourd'hui du neuf juin mil huit cent
quatre vingt deux huit, devant moi Notaire de Saint-Etienne
de Coubzac, à cinq heures du soir, l'est présenté Jean Pierre
Daffargue, époux Rosie Honorat, son épouse, âgé de
trente ans, demeurant à Montignault par Gormet, de par
le Bourg de Saint-Etienne, la quelle a déclaré vouloir reconnaître
pour son fils naturel l'enfant François Athanasie
Auguste Charles, né à Saint-Etienne de Coubzac le vingt
quatre mil huit cent quatre vingt deux et enregistré le
même jour sur le registre des naissances de cette commune
comme fils naturel du père et sous son nom.

La date de déclaration faite en présence de Jean Pierre Rogy
propriétaire, âgé de soixante deux ans, et de Pierre Honorat
laboureur, âgé de soixante quatre ans, témoins, respectivement
habitants de cette commune, lesquels après lecture ont
signé avec nous, et la déclarant.

Compté suivant la loi par moi Notaire de cette
Dantagnan, Notaire de Saint-Etienne de Coubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Pierre Rogy
Daffargue
Rosie Honorat
Edouard

N^o 44
Du 19 juin

Reconnaissance
Nicolas Eugénie
Rosa Rosie

Aujourd'hui du neuf juin mil huit cent quatre
vingt deux huit, à six heures du soir, devant moi Notaire
de Saint-Etienne de Coubzac, l'est présenté Nicolas
Nicolas Rosa Daffargue, époux Rosie Honorat, son
épouse, âgé de trente ans, demeurant à Montignault par
Gormet, de par le Bourg de Saint-Etienne, la quelle
a déclaré vouloir reconnaître pour sa fille naturelle
Nicolas Eugénie Rosa Rosie, née à Saint-Etienne de
Coubzac le vingt quatre juin mil huit cent quatre
vingt deux, et enregistré le vingt six du même mois sur
le registre des naissances de cette commune comme fille
naturelle du père et sous son nom.

La date de déclaration faite en présence de Jean Pierre
Rogy, propriétaire, âgé de soixante deux ans, et de
Pierre Honorat, laboureur, âgé de soixante quatre ans, témoins
respectivement habitants de cette commune, lesquels après
lecture ont signé avec nous, et la déclarant.

Compté suivant la loi par moi Notaire de cette
Dantagnan, Notaire de Saint-Etienne de Coubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Pierre Rogy
Daffargue
Rosie Honorat
Edouard

N. 147
 Du 19 juin
 Reconnaissance
 Charlotte de
 Jean Bergoni

Surjourné hier du neuf jours mil huit cent quatre vingt dix huit, à six heures du soir, devant mon chaire de Saint André de Cuba, tout présentement, Charles de Saint André de Cuba, fils légitime de Jean Bergoni, de profession, âgé de huit ans, demeurant à la commune de Saint André de Cuba, et de sa femme, qui est née à la commune de Saint André de Cuba, le vingt un avril mil huit cent quatre vingt dix, et enregistré le vingt trois du même mois, son acte de naissance de cette commune, comme fille naturelle de son père et mère, son nom.

La dite déclaration faite en présence de Jean Jean Bergoni, père présent, âgé de soixante six ans, et de Pierre Bergoni, laboureur, âgé de cinquante quatre ans, témoins reçus et habitants de cette commune, lesquels après lecture ont signé avec moi, et la déclarante.

Constaté suivant la loi par moi, Notaire, Charles de Cuba, Notaire de Saint André de Cuba, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Théophile
 Jeanine
 St. defferges femme de
 Edouard
 N. 148
 Du 7 juillet
 Jean Julien
 Caupolle
 Du sept juillet mil huit cent quatre vingt dix huit, à six heures du matin
 Acte de naissance de Jean Julien Caupolle, né hier à six heures du soir, au lieu de St. André, commune de Saint André de Cuba, fils légitime de Jean Caupolle, cultivateur, âgé de vingt un ans, et de Lucille Bergoni, cultivateur, âgé de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St. André.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premiers témoins, Georges Guillot, charcutier, âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.
 Deuxième témoin, Simon Lebrun, ouvrier, âgé de vingt un ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à moi fait par le père de l'enfant, son acte de naissance, son acte de mariage et le déclarant ont signé avec moi après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi, Notaire, Charles de Cuba, Notaire de Saint André de Cuba, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

N. 147
 Du 11 juillet
 Pierre André
 Armagnac



Décédé à Saint André de Cuba le treize octobre mil neuf cent cinquante sept
 sa femme et son Colonel
 mil neuf cent cinquante sept
 sa femme

Marié à
 la fille de
 la fille de
 la fille de

N. 148
 Du 16 juillet
 François Bourville
 Chiron
 Marié à
 le fils de
 le fils de
 le fils de

Décédé le 26 juillet 1925
 à Bordeaux (gde)
 l'union du 31.07.1925

Surjourné hier du neuf jours mil huit cent quatre vingt dix huit, à six heures du matin
 Acte de naissance de Pierre André Armagnac, né le huit de ce mois, à six heures du soir, au lieu de Cuba, fils légitime de Jean Armagnac, cultivateur, âgé de huit ans, et de Marie Tourin, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cuba.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premiers témoins, Louis Soulerot, cultivateur, âgé de vingt huit ans, Second témoin, Jean Lorrain, cultivateur, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à moi fait par le père de l'enfant, son acte de naissance, son acte de mariage et le déclarant ont signé avec moi après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi, Notaire, Charles de Cuba, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Louis Soulerot Armagnac Jean Lorrain
 Edouard

N. 149
 Du six juillet mil huit cent quatre vingt dix huit, à six heures du matin
 Acte de naissance de François Reconnaissance Chiron, né le quatorze de ce mois, à six heures du soir, au lieu de Saint André de Cuba, fils légitime de Georges Chiron, âgé de huit ans, graveur, et de Marguerite Marie Gabard, sans profession, âgée de vingt un ans, mariés et demeurant ensemble à Bordeaux, en de Bergoni, même huit.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premiers témoins, Pierre Gallo, cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, Second témoin, Gabriel Lorrain, cultivateur, âgé de trente ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à moi fait par le père de l'enfant, son acte de naissance, son acte de mariage et le déclarant ont signé avec moi après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi, Notaire, Charles de Cuba, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Notaire
 Edouard

N^o 11

Du 8 Août

Jean André
Cambédou

Marié à André de Cabon
Le vingt huit août mil neuf cent vingt quatre
à la mairie de Cuhac
Le vingt huit août mil neuf cent vingt quatre

Dececi à la Courme
Le cinq septembre
Mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Du 8 Août

Alfred André
Barbier

Marié à Louise les Bats
Genève le vingt sept
septembre mil neuf cent
vingt quatre avec Marie Louise
Mireau
Le vingt sept août mil neuf
cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Du quatre août mil huit cent quatre vingt
deux, à dix heures du matin,
Acte de naissance de Jean André Cambédou, né le
deux de ce mois, au lieu de Cuhac, commune de Saint André
de Cuhac; fils légitime de Jean Baptiste Cambédou, cultivateur,
âgé de vingt trois ans, et de Marguerite Rodard, sans
profession, âgée de vingt un an; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Cuhac.

Le père du enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Laurent Barrouat, cultivateur, âgé de
vingt deux ans, second témoin, Pierre Théron, laboureur, âgé de
soixante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constata suivant la loi par moi, Louis Dantagnan,
Maire de Saint André de Cuhac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Lambédou Laurent Barrouat
Dantagnan

Du huit août mil huit cent quatre vingt
deux, à onze heures du matin,
Acte de naissance de Alfred André Barbier, né
le six de ce mois, à neuf heures du soir, au lieu de Stailhon,
commune de Saint André de Cuhac; fils légitime
de Louis Barbier, journalier, âgé de trente neuf ans, et de
Amélie Heuch, sans profession, âgée de quarant un an,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Stailhon.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Alfred Rouvignac, boulanger, âgé de
vingt un an, second témoin, Eberdub Bouillanda, cultivateur,
âgé de vingt quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constata suivant la loi par moi, Louis Dantagnan,
Maire de Saint André de Cuhac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Louis Barbier

Bouvier
Dantagnan

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

N^o 11

Du 8 Août

Noire Robert

Dececi à Alès (part)
Le huit juillet mil neuf
cent soixante dix huit
le 17 Août 1978
le Maire,

Robert

Du huit août mil huit cent quatre vingt
deux, à trois heures de soir,
Acte de naissance de Marie Robert, née le cinq
de ce mois à midi, au lieu de Post, neuf communes
de Saint André de Cuhac; fille légitime de Michel
Robert, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de
Guillem, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Post.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Armand Bourcier, subrogé, âgé de
trente neuf ans, second témoin, Paul Pons, laboureur, âgé
de vingt six ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constata suivant la loi par moi, Louis Dantagnan,
Maire de Saint André de Cuhac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Robert Michel Affouard

Dantagnan

Du neuf août mil huit cent quatre vingt
deux, à onze heures du matin,
Acte de naissance de Pierre Dupuy, né le huit à onze
heures du matin, au lieu de Lapouyade, commune de
Saint André de Cuhac; fils légitime de Victor Dupuy,
tailleur de pierre, âgé de trente ans, et de
Eulalie, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Lapouyade.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Pignon, bouvier, âgé de quarante
deux ans, second témoin, François Bastard, marchand, âgé
de vingt cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constata suivant la loi par moi, Louis Dantagnan,
Maire de Saint André de Cuhac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Dupuy

Bastard

Dantagnan

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

Le vingt sept août mil neuf cent vingt quatre

N: 57

De 19 Avril

Joseph Barthe

Decede a Bordeaux le vingt
sept Janvier mil neuf cent
vingt deux ans de l'age
de soixante ans

P. P. P. P.

Decede a Bordeaux le
vingt deux Janvier mil
neuf cent vingt deux
le 29 Janvier 1922
le 29 Janvier

De la veuf deuit mil huit cent quatre vingt
deux ans, a deux heures du soir
Acte de naissance de Joseph Barthe, né hier a quatre
heures du soir au lieu de l'entree de l'ancien de l'ancien
de la ville de Bordeaux, fils legitime de Jean Barthe carrier
age de vingt un an, et de Jeanne Lafage, lingere, age
de dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au
dit lieu de l'entree.

Le jour de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Lantier carrier age de vingt six ans
Second témoin Jean Barthe carrier age de trente
quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contate devant le lui par moi Louis Barthe
Dantagnan, ancien de l'entree de la ville de Bordeaux, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Barthe
Jean Lantier
Louis Barthe
Dantagnan

N: 58

De 19 Avril

Charles de la Roche
Blanche de la Roche

Decede a Bordeaux
(Jumelle) de vingt
deux ans le
le 29 Janvier 1922
le 29 Janvier

Carrière

De vingt deux ans, mil huit cent quatre
vingt deux ans, à deux heures du soir
Acte de naissance de Charles de la Roche, Blanche
de la Roche, née hier à quatre heures du matin au
bourg de Saint-Jean de Bordeaux, fille legitime de
Louis Joseph de la Roche, ancien age de trente quatre
ans, et de Marie Jeanne de la Roche, Dantagnan, sans
profession, age de vingt six ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de l'entree.

Le jour de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Louis Barthe carrier, age de
vingt six ans, Second témoin Jean Barthe carrier, age de
trente quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contate devant le lui par moi Louis Barthe
Dantagnan, ancien de l'entree de la ville de Bordeaux, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Barthe
J. Barthe
Dantagnan

N: 59

De 19 Juin

Pierre Paul Petit

Marié à Marie Lantier, née le
26 Janvier mil neuf cent
vingt deux ans à Paris
le 26 Janvier 1922

P. P. P. P.

Decede a Bordeaux le
vingt un Février mil neuf
cent vingt deux ans
le 26 Février 1922

le 26 Février

De la veuf deuit mil huit cent quatre
vingt deux ans, à deux heures du matin
Acte de naissance de Pierre Paul Petit, né hier
à quatre heures du matin au bourg de Saint
Jean de Bordeaux, fils legitime de Pierre Paul
Petit, carrier, age de vingt cinq ans, et de Jeanne Lantier,
sans profession, age de vingt six ans,
mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint-Jean de
Bordeaux.

Le jour de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Pierre Paul Petit carrier, age
de vingt cinq ans, Second témoin Jean Barthe carrier, age
de trente quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contate devant le lui par moi Louis Barthe
Dantagnan, ancien de l'entree de la ville de Bordeaux, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

P. Paul Petit
L. Barthe
Dantagnan

N: 60

De 19 Juin

Christine Marie
Louise J. J. J.

Decede a Bordeaux
(Jumelle) de vingt deux
ans le
le 4 Février 1922

le 4 Février

De cinq Septembre mil huit cent quatre vingt
deux ans, à deux heures du matin
Acte de naissance de Christine Marie Louise J. J. J.
née hier à deux heures du matin au
bourg de Saint-Jean de Bordeaux, fille legitime de
Jean J. J. J., carrier, age de trente deux ans, et de
Christine Marie Lantier, sans profession, age de
vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au bourg
de Saint-Jean de Bordeaux.

Le jour de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Louis Barthe carrier, age de
vingt six ans, Second témoin Jean Barthe carrier, age de
trente quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contate devant le lui par moi Louis Barthe
Dantagnan, ancien de l'entree de la ville de Bordeaux, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Barthe
J. Barthe
Dantagnan

N^o 61
Du 20 8^{br}
André Koster
Laveau

Du vingt Octobre mil huit cent quatre vingt
deux à neuf heures du matin,
Acte de naissance de André Victor Laveau, né
le dix huit de ce mois à cinq heures du soir, au Bourg de
Saint André de Cubarac; père légitime de Jean Louis Laveau
bourgeois, âgé de vingt trois ans, et de Marie Costet,
sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant
ensemble au Bourg de Saint André de Cubarac.
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Bertrand Laforgue, aubergiste, âgé de
quarante neuf ans, second témoin Benoît Pélissier, pâtre, âgé
de vingt sept ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Emile Dantagnan
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubarac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Laveau *André Victor*
Dantagnan *Emile*
Laforgue

N^o 62
Du 21 8^{br}
Augustin Kerwin

Du vingt cinq Octobre mil huit cent quatre
vingt deux à onze heures du matin,
Acte de naissance de Augustin Kerwin, né le
vingt trois de ce mois à deux heures du matin, au lieu de
Cotes, commune de Saint André de Cubarac; père
légitime de Jean Augustin Kerwin, marié, âgé de trente
deux ans, et de Louise Vincancy, sans profession, âgée
de dix neuf ans; mariés et demeurant ensemble dans
la commune de Nayon, canton de Bourg Saint Germain.
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin André Bourgeois, bourgeois, âgé de trente
sept ans, second témoin Pierre Payron bourgeois, âgé de
quarante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Emile Dantagnan
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubarac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Kerwin *Augustin*
Bourgeois *André*
Dantagnan *Emile*

N^o 63
Du 16 9^{br}
Marie Chivion

Décédé à Prignac et
Macaux (Gironde) le dix neuf
Mai mil neuf cent soixante six.
Le vingt neuf Mai mil neuf cent
soixante six.

Le Maire,
Lacaze Perrin

Du six Novembre mil huit cent quatre
vingt deux à onze heures du matin,
Acte de naissance de Marie Chivion, née le
quatre à trois heures du matin au lieu de la commune
de Saint André de Cubarac; fille légitime de Jean
Chivion, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de
Jeanne Floidin, sans profession, âgée de vingt sept
ans; mariés et demeurant ensemble au Bourg
de Saint André de Cubarac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Ferron, laboureur, âgé de
soixante quatre ans, second témoin Laurent Laglaire,
gard. Champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette
commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Emile Dantagnan
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubarac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Chivion *Marie*
Dantagnan *Emile*
Laglaire

N^o 64
Du 19 9^{br}
Jean Lafon

Marie à Salignac (Gironde) le
deux Septembre mil neuf cent vingt
deux, avec Marie Albert.
Le neuf Septembre mil neuf cent
vingt deux.

Le Maire
Lafon

Décédé à St André de Cubarac
le quatre Avril mil neuf cent
soixante trois.
Le quatre Avril 1973.

Le Maire
Lacaze

Du dix neuf Novembre mil huit cent
quatre vingt deux à onze heures du matin,
Acte de naissance de Jean Lafon, né le
sept à neuf heures du matin, au lieu de Lagrasse, commune
de Saint André de Cubarac; père légitime de François
Lafon, propriétaire, âgé de vingt cinq ans, et de
Catherine Feynat, sans profession, âgée de vingt
cinq ans; mariés et demeurant ensemble au lieu
de Lagrasse.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Charles Lacaze, maçon, âgé de
cinquante six ans, second témoin Jean Perrin, cultivateur,
âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Emile Dantagnan
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubarac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Lafon *Jean*
Lacaze *Charles*
Dantagnan *Emile*

N^o 67

Du 21 g^{bre}
Jean Louis
Dorin

Du vingt-un et novembre mil huit cent quatre
vingt-dix huit, à dix heures du matin
Acte de naissance de Jeanne Cecile Dorin, née hier
à quatre heures du matin au lieu de Patouch commun
de Saint-Etienne de Cuchan, fille légitime de Jean Dorin,
cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Jeanne Botaris,
sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Patouch.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Paul Pons, horticole, âgé de vingt six
ans, Jean Roguier, charron, âgé de trente ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Coutable suivant la loi par moi soussigné de canton
Dantagnan, chargé de Saint-Etienne de Cuchan, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dorin Jean & Jeanne
Dantagnan Roguier

Du vingt huit et novembre mil huit cent quatre
vingt dix huit, à neuf heures du matin

Acte de naissance de Coraline Elvire Berninthe Boagou
née hier à un heure du matin au bourg de Saint-Etienne
de Cuchan, fille légitime de Francon Boagou,
employé de la manufacture de Tabac, âgé de vingt six ans,
et de Elisabeth sa femme habitante de Daboac, sans
profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant
ensemble à Chateaufort, département de l'Inde.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Bonnet Duranthon, pharmacien, âgé
de quarante cinq ans, second témoin Arsène Lœviers,
armurier, âgé de trente ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Coutable suivant la loi par moi soussigné de canton
Dantagnan, chargé de Saint-Etienne de Cuchan, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Duranthon & Lœviers
Dantagnan

4) Décédé à Paris 177
le 4 Octobre 1890.

De quel en date du 21
de l'année mil huit cent dix huit
et de cette commune. Jeanne
Cecile Dorin dont la naissance
est constatée par acte de mariage
de son père.
Deux témoins ont été présents
à l'acte de naissance, savoir
Jean Roguier et Paul Pons, qui
ont signé avec nous.

N^o 66
Du 28 g^{bre}
Coraline Elvire
Boagou

Mariage de Francon Boagou
et Elisabeth Berninthe Boagou
le 21 Octobre 1890.
à Saint-Etienne de Cuchan
par moi soussigné officier public
de l'état civil.

N^o 67

Du 29 g^{bre}
Marie Dison

Mariage de Marie Dison
et de Louis Mars mil neuf cent
vingt et un, avec Antoine
OLIVIER.
le douze Mars mil neuf cent
vingt et un.

le 10 Mars,

Décédé à Bordeaux
le sept octobre mil neuf cent
soixante seize.
le 13 Octobre 1916
le 10 Mars,

N^o 68

Du 7 D^{bre}
Lucien Jean Laporte

Du vingt neuf et novembre mil huit cent
quatre vingt dix huit, à neuf heures du matin
Acte de naissance de Marie Dison, née hier
vingt sept de ce mois à dix heures du matin au
lieu de la Chapelle, fille légitime de Jean
Dison, cultivateur, âgé de trent, un ans, et de
Marie Marteau, sans profession, âgée de vingt
quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de la Chapelle commun de Saint-Etienne de Cuchan.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Edouard Dallon, ferronnier, âgé de
trente un ans, second témoin Paul Pons, horticole, âgé
de vingt six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture,
et non le déclarant qui a dit ne savoir.

Coutable suivant la loi par moi soussigné de canton
Dantagnan, chargé de Saint-Etienne de Cuchan, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Edouard Dallon & Paul Pons

Du sept Décembre mil huit cent quatre vingt
dix huit à deux heures du soir

Acte de naissance de Lucien Jean Laporte, né hier
à cinq heures du matin, au Bourg de Saint-Etienne
de Cuchan, fils légitime de Francon Laporte, fermier,
âgé de trente ans, et de Marie Berninthe Boagou,
sans profession, âgée de dix huit ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de Saint-Etienne de Cuchan.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Louis Payer, ferronnier, âgé de
cinquante trois ans, second témoin Jean Roguier,
charron, âgé de vingt ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Coutable suivant la loi par moi soussigné de canton
Dantagnan, chargé de Saint-Etienne de Cuchan, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Payer & Roguier
Dantagnan

N^o 69
Du 1^{er} D^o

Daniel Jean
Foullon

Marié à l'Église de la Roche
du 1^{er} D^o de l'année 1885
avec Marie de la Roche
É. de la Roche
deux

P. de la Roche
É. de la Roche

Marié

Du douze Décembre mil huit cent quatre vingt
deux, à neuf heures du matin,
Acte de naissance de Daniel Jean Foullon, né
à huit heures du matin, au lieu de Coste, commune de
Saint-André de Cebou, fils légitime de Pierre Foullon,
cultivateur, âgé de trente ans, et de Anne Guinaudeau,
sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Coste.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Honoré Pommis, cultivateur, âgé de
vingt neuf ans, second témoin Pierre Pommis, laboureur,
âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune,
sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu,
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Émile de la Roche
Dantagnan, Maire de Saint-André de Cebou, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
Foullon Pierre Honoré Henri

Wautyng

N^o 70
Du 1^{er} D^o

Jeanne Pommis

Marié à l'Église de
Montferand (Gironde) le
vingt cinq Janvier mil neuf
cent dix huit avec François
Pommis
É. de la Roche
deux

É. de la Roche
deux

Décédé le 16 Décembre 1884
à LEZPARRE (G)
l'Église du 19 Décembre 1884

É. de la Roche

Du douze Décembre mil huit cent quatre
vingt deux, à dix heures du matin,
Acte de naissance de Jeanne Pommis, née à cinq
heures du matin, au lieu de Parlet, commune
de Saint-André de Cebou, fille légitime de Honoré
Pommis, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de
Juliette Branon, sans profession, âgée de dix huit
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Parlet.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Baynaud, charbonnier, âgé de
vingt ans, second témoin Élie Baynaud, garde champêtre,
âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune,
sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu,
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Émile de la Roche
Dantagnan, Maire de Saint-André de Cebou, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
Pommis Jeanne

Baynaud Jean
Wautyng

N^o 71
Du 1^{er} D^o

Clotilde Barouillet

Marié à l'Église de Villereau
le 14 Janvier 1885
à Villereau (Lot et Garonne)
le 17 Janvier 1885
L. Marie

Marié à l'Église de Villereau
le 14 Janvier 1885
à Villereau (Lot et Garonne)
le 17 Janvier 1885
L. Marie

Décédé le 14 Janvier 1885
à Villereau (Lot et Garonne)
le 17 Janvier 1885
L. Marie

L. Marie

N^o 72
Du 1^{er} D^o

Odette Noël
Lucienne Copit

Marié à l'Église de Saint-Jean de
Soudiac le quatre Janvier mil
neuf cent dix sept avec Paul
Marsalbert
le huit Octobre mil neuf cent
dix neuf
L. Marie

Marié à l'Église de Saint-Jean de
Soudiac le quatre Janvier mil
neuf cent dix sept avec Paul
Marsalbert
le huit Octobre mil neuf cent
dix neuf
L. Marie

Marié à l'Église de Saint-Jean de
Soudiac le quatre Janvier mil
neuf cent dix sept avec Paul
Marsalbert
le huit Octobre mil neuf cent
dix neuf
L. Marie

Décédé le 24 Avril 1888
à Meubroulle (Indre et Loire)
le 28 Avril 1888 le Maire

Du vingt un Décembre mil huit cent
quatre vingt deux, à neuf heures du matin,
Acte de naissance de Clotilde Barouillet,
née à huit heures du matin, au lieu de
Foullon, commune de Saint-André de Cebou,
fille légitime de Jean Barouillet, cultivateur,
âgé de quarante ans, et de Jeanne Pommis,
sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Foullon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de
vingt deux ans, second témoin Gaston Palle, cultivateur,
âgé de trente deux ans, habitants de cette commune,
sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu,
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Émile de la Roche
Dantagnan, Maire de Saint-André de Cebou, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
Barouillet Clotilde

Barouillet Clotilde

Barouillet Clotilde

Du vingt quatre Décembre mil huit
cent quatre vingt deux, à trois heures de l'après
midi, Acte de naissance de Odette Noël, Lucienne
Copit, née à quatre heures du matin, au
lieu de la Cabaye, commune de Saint-André de
Cebou, fille légitime de Pierre Copit,
employé de chemin de fer, âgé de trente quatre
ans, et de Eugénie Barouillet, sans profession,
âgée de trente ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de la Cabaye.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de
vingt six ans, habitants de cette commune,
sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu,
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Émile de la Roche
Dantagnan, Maire de Saint-André de Cebou, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
Copit Odette

Copit Odette

Copit Odette

Décédé le 24 Avril 1888
à Meubroulle (Indre et Loire)
le 28 Avril 1888 le Maire

Maxime

1157
Du H D de
Pierre Pottier

De front en Décembre mil huit cent
quatre vingt dix huit, à quatre heures de l'après
Acte de naissance de Pierre Pottier, né hier
à cinq heures de l'après midi de son père, le commun
de Saint-Amand de Cisterciens, fils légitime de François
Pottier, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de
Eugénie Pottier, sans profession, âgée de vingt sept
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de
Jean Pottier

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Père et mère, Etu. de l'Etat, cultivateur, âgé de
trente quatre ans, Jean Pottier, cultivateur, né à
Saint-Amand de Cisterciens, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune,
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant avec nous rédigé le
présent acte que les témoins et le déclarant ont
signé avec nous après lecture.

Compté devant le loi par nous Emile de Carteris
Doyen, de Saint-Amand de Cisterciens, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pottier Elie Melhier Jorstenouard
Dumoulin

Clos et arrêté le présent registre contenant
l'écrit de l'acte de naissance et trois actes de
reconnaissance, ce jour de front en Décembre
mil huit cent quatre vingt dix huit par nous
de Saint-Amand de Cisterciens, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dumoulin

Dept de la Grande
Nord de Bordeaux

Cable Alphabétique

des actes de naissances de St-Amand de Cisterciens

Année 1848

	11 ^o du mois act.	Noms et prénoms	Date
1	17	Armagnac Pierre André	11 juillet
2	7	Bourricaud Michel Joseph	27 janvier
3	8	Bourricaud Simon	27 9
4	21	Beaufortois Jeanne Jeanne Odette	2 Août
5	22	Breumont Pierre	2 9
6	30	Blanc Jean René Robert	7 Août
7	33	Bisard Paul Jean	16 9
8	10	Bellue Jean	9 juin
9	50	Barthe Alfred André	8 Août
10	70	Bronin Jeanne	12 D ^o
11	71	Barouillet Jean	21 9
12	73	Berteauc Pierre	21 9
13	24	Charbonnel Eugénie Estienne	7 Août
14	27	Castant Albert Jean Adolphe	22 9
15	31	Cheynac Rabon	18 Août
16	13	Charbi-François Athanas Eugène (Reconnu par)	19 juin
17	46	Caujolle Jean Julien	7 juillet
18	49	Crabedon Jean André	4 Août
19	58	Courtois Georges	26 9
20	63	Chiron Jean	16 9
21	72	Copet Odette et Bili Lucienne	24 D ^o
22	3	Delbos Jean Louis	7 janvier
23	9	Duluc Jean Paul	17 9

44	41	Dallon Raphaël Edouard	1 ^{er} Février	54	68	Laforte Lucien Jean	
45	42	Daviaud stéphen	2 ^e y	55	69	Moreau Marie Constant	2 ^e Dec
46	43	Dunau Odette Jeanne	28 Mars	56	70	Charbonnier Marie Marcelle	31 Mars
47	44	Deffarge Marie Duc Louis	3 Mars	57	71	Moreau Marie Marthe Edouard	6 Juin
48	45	Dupouy Pierre	17 y	58	72	Maquarot Marie Thérèse	19 Août
49	46	Dupuy Pierre	9 Août	59	73	Plumet Joseph	28 Sept
50	47	Dome Jeanne Cécile	21 Sept	60	74	Pons Pierre Paul	2 Mars
51	48	Dumon Marie	29 y	61	75	Pivier Marie	1 ^{er} Sept
52	49	Loche Roger Marcel Pierre	16 Février	62	76	Quatin Georges	26 y
53	50	Gros Marie	1 ^{er} Août	63	77	Robin Jean Albert	12 Février
54	51	Ravenon Jeanne	28 Mars	64	78	Benard Pierre Firmin	24 Janvier
55	52	Fillon Simone Augusta	18 Juin	65	79	Renat Jean	1 ^{er} Mars
56	53	Grolier Eugène Marie	3 Janvier	66	80	Benie Marie Virginie Noël Recon	3 y
57	54	Fontaine Daniel Jean	18 Dec	67	81	Robert Marie	19 Juin
58	55	Garot Roger	6 Janvier	68	82	Talbot Léa Marie Jeanne	8 Août
59	56	Gillet Marie	2 ^e y	69	83	Chabal Jeanne	22 Sept
60	57	Girard Marie	1 ^{er} Février	70	84	Chesson François Verwilt	14 Janvier
61	58	Guillamet Georges Lucien	21 y	71	85	Verdon Jean	16 Juillet
62	59	Garcia Marcelina	16 Mars	72	86	Versailles Marie Augustine	21 Août
63	60	Girard Jean	18 Juin	73	87	Vanlin Joseph	7 Mars
64	61	Guvion Jean	12 Sept				19 Août
65	62	Gugnié Charlotte Marie Ann (Reconnaisance)	19 Juin				
66	63	Herai Augustin	2 ^e Dec				
67	64	Jourd'han François	4 Août				
68	65	Joy Chérie Marie Lucien	9 Sept				
69	66	Laforte Marie	1 ^{er} Février				
70	67	Larbière Jean	19 Août				
71	68	Laforgue Marie Antoinette	7 Juin				
72	69	Lacau André Hector	20 Sept				
73	70	Lafon Jean	19 Sept				

Cloué et arrêté la présente table contenant
soixante dix actes de naissance et trois actes de reconnaissance,
ce jour huit janvier mil huit cent quatre vingt
dix neuf, par nous, Camille Martin Dantagnan,
Maire de Saint André de Cochac, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

(Signature)